

# Modalités d'inscriptions

## ➡ Vous vous inscrivez à une formation CNFPT Pays de Loire/ADDM 53

### • Votre formation est prise en charge

Transmettez les bulletins de l'ADDM et du CNFPT dûment remplis, visés par votre directeur, à votre employeur ou au service formation de votre collectivité qui fera suivre le formulaire d'inscription au CNFPT. **L'envoi conjoint du bulletin ADDM à l'ADDM 53 par votre collectivité est cependant indispensable et obligatoire.**

### Le bulletin d'inscription CNFPT est disponible :

- auprès des services administratifs de votre établissement
- auprès du service formation de votre collectivité
- auprès de l'ADDM 53 ou sur le site [www.addm53.asso.fr/IMG/pdf/bull\\_cnfpt.pdf](http://www.addm53.asso.fr/IMG/pdf/bull_cnfpt.pdf)
- sur le site du CNFPT : [www.paysdelaloire.cnfpt.fr](http://www.paysdelaloire.cnfpt.fr)

## ➡ Vous vous inscrivez à une formation ADDM 53

Renseignez-vous dans un premier temps auprès de votre employeur sur la possible prise en charge de votre/vos formations et de l'adhésion obligatoire à l'ADDM 53.

### • Votre employeur accepte la prise en charge

Transmettez le bulletin de l'ADDM 53 dûment rempli, visé par votre directeur, à votre employeur ou au service formation de votre collectivité qui fera suivre son bon de commande (précisant la prise en charge ou non de votre adhésion obligatoire) et le formulaire d'inscription à l'ADDM 53.

### • Votre employeur refuse la prise en charge

Remplissez le bulletin ADDM 53 et renvoyez-le accompagné de votre règlement du montant correspondant à la/aux formation(s) + 7 euros d'adhésion obligatoire à l'ADDM 53.

**Attention :** aucune inscription définitive ne pourra être prise en compte en l'absence du bon de commande de votre collectivité ou de votre règlement individuel.

## ➡ Pour les salariés hors fonction publique :

Votre inscription aux stages organisés en partenariat avec le CNFPT est conditionnée à l'obtention de moyens de financement complémentaires qui peuvent être sollicités auprès des organismes collecteurs de fonds pour la formation professionnelle : contacter l'ADDM 53. L'ADDM 53 rend accessible la formation « Direction d'ensembles instrumentaux : initiation » au tarif de 130 euros. Inscription auprès de l'ADDM 53.

## ➡ En cas d'annulation

En cas d'annulation du fait de l'ADDM 53, le droit d'inscription versé sera intégralement remboursé. Tout stage commencé est dû intégralement. Pour tout désistement intervenant après la date limite d'inscription, l'ADDM 53 procédera à l'encaissement intégral du règlement, sauf cas de force majeure. Les règlements sont encaissés dès le début de chaque stage.

# Bulletin d'inscription 1/2

## Formation professionnelle 2010/2011

Pour une bonne prise en compte de votre inscription, reportez-vous aux modalités d'inscription ci-contre.

### ➤ Identification du stagiaire

M<sup>lle</sup>  / M<sup>me</sup>  / M.  : .....

Prénom : .....

Né(e) le : ..... Lieu de naissance : .....

Adresse personnelle : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. personnel : .....

Tél. professionnel : .....

Email (EN MAJUSCULES) : .....

Niveau d'études musicales (diplômes, titres, DE, DEM...) : .....

### ➤ Situation administrative du stagiaire

Collectivité : .....

Adresse de la collectivité : .....

Lieux principaux d'enseignement : .....

École territoriale : .....

École associative : .....

Discipline(s) enseignée(s) : .....

Fonction : ..... Depuis le : .....

Titulaire : oui  non  Catégorie : A  B  C

Grade : ..... Depuis le : .....

Date d'entrée dans la fonction publique : .....

### ➤ Autorisation de publication de photographie et de document audiovisuel

Cette autorisation est valable uniquement pour l'édition des documents de communication papier de l'ADDM 53, la publication sur le site Internet de l'ADDM 53 et l'édition de tout autre document de communication numérique de l'ADDM 53.


Je soussigné(e)....., autorise par la présente l'ADDM 53 à diffuser la (les) photographie(s) et document(s) audiovisuel(s) capturés lors des actions auxquelles je me suis inscrit(e), et sur lesquels je figure. Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par le soussigné. La présente autorisation est incessible à une structure tierce.


Fait à..... le.....

Signature

# Bulletin d'inscription 2/2

Je souhaite m'inscrire aux actions de formation, journées, rencontres suivantes :

 <b>Formation CNFPT / ADDM 53</b>	Tarif / prise en charge	Date limite d'inscription
L'improvisation dans la pédagogie de la musique	<input type="checkbox"/> prise en charge CNFPT	18 oct.
Direction d'ensembles instrumentaux : initiation	<input type="checkbox"/> prise en charge CNFPT ou 130 euros	3 déc.
Enseignements artistiques et handicap	<input type="checkbox"/> prise en charge CNFPT	17 déc.
Les possibilités créatives de l'informatique musicale	<input type="checkbox"/> prise en charge CNFPT	10 janv.
Musiques actuelles : les enjeux de la formation et de l'accompagnement	<input type="checkbox"/> prise en charge CNFPT	25 fév.
Soundpainting et création collective : faire improviser le groupe	<input type="checkbox"/> prise en charge CNFPT	18 mars
Introduction à la pédagogie Dalcroze	<input type="checkbox"/> prise en charge CNFPT	24 juin

 <b>Formations / rencontres ADDM 53</b>		
Le human beatbox : outil de technique vocale et de création artistique	<input type="checkbox"/> 40 euros	28 août
L'évaluation au service du projet pédagogique	<input type="checkbox"/> 35 euros	24 sept.
Techniques vocales dans les musiques actuelles	<input type="checkbox"/> 70 euros	15 oct.
Commencer la musique en classe d'orchestre	<input type="checkbox"/> 60 euros	22 oct.
Formation individualisée	<input type="checkbox"/> 100 euros	29 oct.
Tutorat pédagogique	<input type="checkbox"/> 100 euros	29 oct.
Formation des directeurs d'école de musique de l'Orne	<input type="checkbox"/> 90 euros	5 nov.
Formation des équipes sur site	<input type="checkbox"/> suivant devis	26 nov.
Musiques actuelles et enseignement artistique en Sarthe	<input type="checkbox"/> 60 euros	17 déc.
Arranger des musiques avec des élèves	<input type="checkbox"/> 90 euros	17 déc.
La technique Frederick-Matthias Alexander	<input type="checkbox"/> gratuit	7 janv.
La route vers l'autonomie : rencontre avec Xavier Gagnepain	<input type="checkbox"/> gratuit	21 janv.
Enseignement Colourstrings : journée d'information	<input type="checkbox"/> gratuit	18 fév.
Adhésion à l'ADDM 53 (obligatoire, sauf formations CNFPT)	<input type="checkbox"/> 7 euros	

**Total → euros**

## **ADDM 53**

Centre administratif Jean Monnet  
25 rue de la Maillarderie  
BP 1429 - 53014 Laval cedex

## **CNFPT**

Délégation régionale des Pays de la Loire  
60, boulevard Victor Beaussier  
BP 40205 - 49002 Angers cedex 1

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des documents émanant d'autres associations. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous le signaler en indiquant vos nom, prénom et adresse.

Date :

Signature :